

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les questions diverses de la CGT pour le CTL.

1) La CGT a interrogé la DRFIP concernant la gestion de l'approvisionnement et des dégagements de fonds pour le SIP de Vault en Velin et de la trésorerie des Monts du Lyonnais. Pour mémoire voici la question et la réponse apportée : *Les collègues du SIP de Vault en Velin et de la trésorerie des Monts du Lyonnais nous interpellent concernant la sécurité du dégagement et de l'approvisionnement des fonds. En effet, il n'y a pas de tournée réalisée par un transporteur de fonds, pour la trésorerie ce sont les collègues qui doivent se rendre à la poste toutes les semaines pour dégager les fonds, et pour le SIP c'est la chef de poste qui va s'approvisionner par ses propres moyens à la DRFIP. **Cette situation pose un vrai problème de sécurité.** Ces sites ne sont effectivement pas couverts par le marché des transporteurs de fonds mais les mesures prises concernant la fin du numéraire et les bons de secours conduiront à une très nette réduction des besoins en la matière.*

**La CGT ne se satisfait pas d'une telle réponse. Elle signifie que la DRFIP en toute connaissance de cause, choisit d'exposer ses agents à un danger réel. Nous demandons que les transferts de numéraire de l'ensemble des postes comptables de la DRFIP soient assurés par des transporteurs de fonds. Quand pensez-vous le mettre en œuvre ?**

**2) Qu'en est-il de la fin du numéraire dans les trésoreries ? A quelle date est-ce prévu ? Quelles seront les modalités pratiques de mise en œuvre pour les différents intervenants, à savoir les régies, les usagers détenteurs de bons de secours, etc.**

3) Les accueils de la trésorerie de Lyon Municipale, de Villeurbanne (trésorerie et SIP), de Vault en Velin et de Bron connaissent un afflux massif de contribuables concernant les amendes, suite à la fermeture de l'accueil sans RDV de la trésorerie de Lyon Amendes. L'accueil de la trésorerie de Lyon Amendes a été adapté pour garantir un maximum de sécurité, tant pour les usagers que pour les agents. **Qu'en est-il de la sécurité des autres sites qui se retrouvent aujourd'hui à gérer cette mission ? Par ailleurs, il y a eu transfert de la mission accueil sans RDV, sans transfert de personnel. L'afflux massif d'usagers engendre une augmentation de la charge de travail sur les autres postes. Nous demandons la création de postes supplémentaires pour couvrir cette charge de travail sur les postes impactés.**

4) La trésorerie de Villefranche connaît un réel problème d'effectif, notamment au service recouvrement, en difficulté depuis de nombreux mois. **La CGT demande que tous les postes vacants soient pourvus, et que toutes les absences soient comblées.**

5) Le service Dépense : Il y a un problème d'effectif très important sur le bloc 2. De nouvelles missions ont été attribuées à ce service le 01/01/2020, sans les transferts de postes correspondants. 12 postes étaient attendus (6 DGFIP, 6 ministère de la justice), 5 ont été attribués par le ministère de la justice. Les agents transférés n'ont pas tous pu prendre leur poste. Sur l'année 2020, 11 postes sont manquants dans ce service. Au 01/01/2021, le service a récupéré de nouvelles missions, sans aucune contrepartie en terme d'effectif. Ces missions doivent être quantifiées, et couvertes par des créations de postes. **La CGT demande que tous les postes vacants soient pourvus, et que toutes les absences soient comblées.**

6) Le service Dépense : Une réorganisation est prévue pour fin février 2021. Les collègues ne sont pas informés, ni associés à cette réorganisation. Ils ne savent pas comment les missions vont être concrètement mises en œuvre, et avec quels effectifs. La seule chose qu'ils savent c'est que les blocs 1 et 2 fusionnent. Le bloc 3 change d'orientation, et ils ne savent pas s'il va rester au sein de la division dépense. **Pourquoi le CTL n'a pas été informé de cette réorganisation ? Celle-ci touche les conditions d'exercice des missions et est donc de la prérogative du CTL. Nous demandons à ce qu'elle soit suspendue jusqu'à sa présentation en CTL et en CHSCT.**

7) Les agents de la trésorerie des Monts du Lyonnais demandent à ce que leur plage variable soit modifiée. Actuellement les plages variables sont 7h30-9h30/ 16h-19h, ils demandent à passer sur les plages de 7h-9h30 / 16h-18h30. **Cette demande a déjà été portée à plusieurs reprises, nous vous demandons de l'examiner lors de ce CTL comme cela avait été promis lors du dernier CTL de 2020.**

8) La CGT vous a saisi à plusieurs reprises au sujet du retard dans le traitement des econtact au SDIF. Nous avons demandé que des mesures soient mises en place pour effectuer cette mission de service public. Aucune amélioration n'est constaté à cette date. **Quelles sont les mesures que vous avez mis en place, et quel effet avez-vous enregistré ? Que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?**